

## Présentation de la vie scolaire

L'équipe vie scolaire est composée de :

- 2 Conseillers Principaux d'Éducation :  
Mme Sandrine CHEVALLEREAU  
M Laurent CHARRIER  
Contact : cpe.0851401l@ac-nantes.fr

- Des assistants d'éducation (11.25 équivalents temps plein)

Le service de la vie scolaire est un lieu d'accueil, de communication avec les élèves, les familles et l'ensemble des membres de la communauté éducative.

L'équipe organise la vie collective, hors temps classe, en liaison avec l'activité pédagogique du lycée et agit pour placer les lycéens dans les meilleures conditions de réussite individuelle et scolaire.

En cas d'absence de votre enfant, vous devez prendre contact avec la vie scolaire de préférence par téléphone mais aussi par mail à l'adresse suivante : [viescolaire.delattre@ac-nantes.fr](mailto:viescolaire.delattre@ac-nantes.fr)

## L'accueil – suivi individuel et collectif des élèves par les CPE :

- **Suivi et gestion de l'absentéisme**

La gestion des absences est une priorité du service. Les liens avec les familles peuvent se faire par SMS, mail ou appel téléphonique. Toutes les absences ou retards doivent être signalées en vie scolaire et justifiées par un écrit.

Les CPE travaillent avec les familles et les élèves pour limiter au maximum les absences, pour repérer de situations de souffrance et pour contribuer, avec l'équipe vie scolaire à la réussite scolaire de tous.

- **Suivi d'élèves**

La communication avec l'ensemble de la communauté scolaire est une priorité. L'objectif est de rassembler les connaissances diverses sur l'élève, d'échanger les informations avec les différents partenaires afin de mettre en place une action cohérente dans le suivi de l'élève.

Par exemple : un système de rattrapage des contrôles et/ou des heures d'absences injustifiées est mis en place au niveau de la vie scolaire. Les CPE ont pour objectif avec cette gestion de limiter au maximum les absences et d'œuvrer pour la réussite de tous.

## L'organisation de la vie scolaire et du temps hors classe permet :

- de développer la communication vers les élèves et faire en sorte que la vie scolaire soit clairement identifiée comme un point central d'information pour les élèves.
- d'intégrer et d'impliquer l'ensemble de l'équipe vie scolaire dans les actions du lycée (tutorat, CVL, animations, sorties scolaires...)
- de multiplier les lieux d'accueil pour les élèves afin que ceux-ci utilisent au mieux leur temps hors classe (études surveillées, cafétéria, CDI, salle de musique...)
- d'encadrer l'internat : surveillance, devoirs, self, animation ...